



*Orléans le 15/10/2020*

*À Mme Béguin Katia  
Rectrice de l'académie d'Orléans-Tours  
21 rue Saint Étienne  
45 043 Orléans Cedex 1*

Pour la FSU  
M Lelarge Olivier  
s3orl@sn.es.edu

**Objet : crise sanitaire**

**Madame la Rectrice,**

Le CHSCTA se tiendra après les vacances. Néanmoins, la gestion de la crise sanitaire nous amène à vous alerter sur certains sujets, alors que le dernier sondage d'opinion OpinionWay-SNES démontre une très forte insatisfaction des personnels. En effet, le désaveu est cinglant pour le ministre : 81% des enseignant-es sondé-es trouvent que la gestion de la crise n'est pas satisfaisante.

Les récentes annonces de couvre-feu dans certaines zones, et de plus fortes restrictions sur l'ensemble du territoire, montrent que le combat contre le virus est loin d'être terminé. C'est pour que chacune et chacun puisse le mener au mieux qu'il nous paraît essentiel que la hiérarchie, à tous les niveaux, soutienne les personnels au lieu de les culpabiliser, les accompagne au lieu de les stigmatiser, que ce soit dans sa communication interne ou en direction de la presse.

La question des masques est brûlante. Alors que les personnels n'ont aucune nouvelle sur une nouvelle dotation pour la rentrée, pourtant absolument nécessaire, un faisceau d'informations laisse à penser que les masques distribués (marque Dim à usage non sanitaire de catégorie 1) présentent un danger réel pour la santé de celles et ceux qui les portent. La DIRECCTE Auvergne Rhône-Alpes a d'après nos informations déjà diffusé la consigne à ses agents de ne pas porter le masque, par application du principe de précaution, dans un courrier du 14/10. Nous vous demandons de protéger vos agents et que des consignes similaires soient données pour tous les personnels de notre académie.

Les réunions parents-professeurs qui sont programmées génèrent énormément d'inquiétudes. Comment accueillir dans de bonnes conditions les parents d'élèves et garantir la sécurité des toutes et de tous alors que ces réunions entraînent le regroupement dans de mêmes locaux fermés, de dizaines, voire quelques centaines d'adultes ? Des consignes particulières, strictes et cadrées académiquement doivent à notre sens être données : la limitation en nombre de ces réunions, les conditions sanitaires dans lesquelles elles doivent ou ne doivent pas se tenir. Il faut que cesse le renvoi incessant au local, épuisant et source d'angoisse pour les personnels à tous les niveaux de la hiérarchie.

La question de la gestion et de la communication des cas Covid (contacts ou avérés) pose de nombreuses difficultés. Selon les départements ou les établissements, cette gestion et cette communication semblent différentes. De même, nous vous alertons sur un point en collège et en lycée : que ce soit l'ARS ou les services du Rectorat, il semble que ceux-ci considèrent que, en toute situation, les gestes barrières sont respectés scrupuleusement par les élèves (masques, distance, lavage etc.). Ceci est rigoureusement faux, les remontées de terrain de tous les établissements que nous avons montrés bien au contraire l'extrême difficulté de la chose. Pour la santé et la sécurité des collègues, c'est la réalité de terrain qu'il convient de prendre en compte.

La question des cas contacts est aussi un problème. Certains collègues sont mis en arrêt de travail, donc avec le jour de carence. Ces collègues devraient être isolés mais en télétravail ou en ASA. Un rappel doit être fait, clair, net et précis. Ceci est bien précisé page 27/44 du guide académique de rentrée scolaire V6 : « Lorsqu'un agent est en isolement car déclaré contact à risque élevé par les autorités sanitaires ou cas possible par son médecin traitant, il bénéficie d'une absence autorisée délivrée par mail par le supérieur hiérarchique durant laquelle le travail à distance sera recherché. »

La gestion de certains espaces pose encore de nombreuses difficultés. On notera par exemple :

- les restaurants scolaires où les élèves déjeunent sans masques mais aussi plongent allégrement leurs mains non nettoyées dans des bacs à couverts collectifs.
- les locaux de vies scolaires exigües à certains endroits où s'entassent des AED.
- les internats où les AED partagent souvent de façon successive la même chambre chaque semaine.
- les vestiaires des gymnases dans lesquels les élèves sont souvent mélangés et serrés puisque sur chaque créneau horaire plusieurs classes ont cours en même temps.

Le dernier point d'inquiétude concerne la gestion du remplacement des AED, dont les missions ne sauraient être confiées, sur le moyen comme sur le long terme, à d'autres personnels dont ce n'est pas le rôle, ni à fortiori comme cela s'est vu dans d'autres académies, à des parents d'élèves. La réflexion doit absolument aboutir en ce qui concerne des équipes de remplacements d'AED, comme la FSU 41 l'a déjà demandé.

Nous vous prions de recevoir, Mme la Rectrice, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour la FSU  
Olivier Lelarge

